

BURKINA FASO

La Patrie ou la Mort, Nous Vaincrons



ELABORATION DE LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DE L'INTERCOMMUNALITE DU GRAND OUAGA ASSORTI D'UN PLAN CLIMAT AIR ENERGIE DU TERRITOIRE /PHASE 1

RAPPORT DE L'ATELIER DE DIAGNOSTIC PARTICIPATIF DE L'ARRONDISSEMENT 10 DE LA COMMUNE DE OUAGADOUGOU



Bureau d'études



G2 Conception International
Urbanisme - Architecture - Ingénierie

Siège social :
Rue Lamine Gaye
01 BP 3620 Ouagadougou 01
BURKINA FASO
Tél : (226) 25 36 97 86 / 70 16 66 16
email : contact@g2conception.com

Février 2026

SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
1.1 Contexte du rapport	3
1.2 Objectifs	4
1.3 Méthodologie	5
1. aperçu sur l'Arrondissement N°10	6
2. État des lieux des équipements	12
2.1 Les équipements d'infrastructure	12
2.2 Les équipements de superstructure	14
3. Le forum participatif	16
3.1 Diagnostic participatif volet CDS	16
3.2 Diagnostic participatif : Volet PCAE	19
Conclusion.....	22

INTRODUCTION

1.1 Contexte du rapport

L'arrondissement 10 de la commune de Ouagadougou s'inscrit dans la dynamique territoriale du Grand Ouaga, au cœur d'un espace en pleine urbanisation, marqué par des mutations rapides tant dans l'organisation spatiale que dans les fonctions urbaines.

Délimité au Nord par l'arrondissement 4, à l'Est par la commune rurale de Saaba, au Sud par l'arrondissement 11 et à l'Ouest par l'arrondissement 5, l'arrondissement 10 constitue un espace charnière entre les zones centrales consolidées de Ouagadougou et les fronts d'urbanisation de l'Est métropolitain. Son territoire couvre une superficie de 34,1 km², intégrant plusieurs quartiers majeurs : Bendogo, Goudrin, Zone 1, Kossodo, Wayalghin, Nioko 2, Dassasgho, Taabtenga, Loundgo et Yamtenga. Ces quartiers présentent des niveaux d'aménagement contrastés, allant de secteurs formellement lotis à des zones en cours de structuration ou en denses occupations spontanées.

Le territoire de l'arrondissement est structuré par deux **axes routiers structurants** issus du nœud du Parc Bangré-Weogo :

- L'axe Ouagadougou-Fada N'Gourma, qui traverse l'arrondissement et constitue l'un de ses corridors de mobilité les plus dynamiques ;
- L'axe Ouagadougou-Ziniaré, qui marque la limite nord de l'arrondissement et joue un rôle clé dans les échanges avec la périphérie régionale.

Ces infrastructures routières majeures accentuent l'attractivité foncière du territoire, favorisent l'implantation d'activités économiques et renforcent l'intégration de l'arrondissement aux dynamiques métropolitaines du Grand Ouaga.

Dans le cadre de la Stratégie de Développement Urbain (CDS) du Grand Ouaga, l'arrondissement 10 occupe un rôle structurant, notamment grâce à la présence :

- Du pôle économique de Kossodo, l'une des plus importantes zones industrielles du Burkina Faso ;
- De bassins d'habitat dense (Nioko 2, Wayalghin) ;
- De poches de développement rapide (Taabtenga, Yamtenga) ;
- De corridors métropolitains stratégiques.

L'analyse de son état actuel s'inscrit donc dans une perspective d'aménagement durable, d'amélioration des services urbains et de renforcement de la résilience face aux défis climatiques et sociaux, conformément à l'approche intégrée adoptée pour tous les arrondissements et communes du Grand Ouaga.

1.2 Objectifs

1.2.1 Objectif général

Établir un diagnostic complet, fiable et territorialement nuancé de l'ensemble des infrastructures et équipements de l'Arrondissement 10, afin d'appuyer la planification stratégique, la programmation des actions prioritaires et l'amélioration de l'offre de services urbains au bénéfice des populations.

1.2.2 Objectifs spécifiques

De manière spécifique, il s'agit de :

❖ Comprendre la dynamique territoriale de l'arrondissement

- Analyser les évolutions spatiales, démographiques et socio-économiques qui structurent le territoire.
- Identifier les zones de pression urbaine, de déficit d'équipements ou de fragilités structurelles.
- Mettre en lumière les contrastes entre quartiers anciens, lotissements récents, zones en transition et espaces résiduels.

❖ Dresser un inventaire exhaustif des équipements

- Localiser, catégoriser et caractériser l'ensemble des équipements d'infrastructure (voirie, eau, assainissement, énergie).
- Analyser les équipements de superstructure : santé, éducation, lieux de culte, équipements marchands, infrastructures culturelles, sportives, touristiques, espaces verts et installations administratives.
- Évaluer la fonctionnalité, l'accessibilité et l'état physique de chaque sous-secteur d'équipement.

❖ Identifier les besoins prioritaires et les déséquilibres territoriaux

- Repérer les zones sous-équipées en infrastructures et celles nécessitant des interventions urgentes.

- Identifier les enjeux majeurs en matière d'inclusion, de sécurité, de mobilité, de résilience climatique et d'accès équitable aux services.
- Détecter les obstacles liés à l'entretien des équipements, à la qualité des voies d'accès, à la disponibilité des services essentiels et à la gestion locale.

1.3 Méthodologie

Le diagnostic territorial de l'Arrondissement 10 a été réalisé conformément à la méthodologie du CDS, qui repose sur une approche intégrée, participative et pluridisciplinaire. Il vise à garantir l'harmonisation des analyses réalisées dans l'ensemble du territoire du Grand Ouaga.

1.3.1 Sources et mobilisation des données

Les données utilisées proviennent :

- Des inventaires d'équipements et d'infrastructures disponibles ;
- Des documents de planification déjà produits au niveau local ;
- Des données territoriales structurées (population, services, infrastructures, équipements) ;
- Des informations institutionnelles pertinentes.

Ces différentes sources ont été croisées afin d'assurer la cohérence et la fiabilité des informations présentées

1.3.2 Processus d'analyse

L'analyse s'est appuyée sur trois lectures complémentaires :

- Elle consiste à analyser le milieu naturel, l'occupation du sol, la structure urbaine, les contraintes environnementales et les problématiques d'aménagement.

1.3.3 Lecture socio-économique

Elle porte sur la population, les activités économiques, les infrastructures sociales, l'accès aux services de base et les dynamiques communautaires

1.3.4 Lecture prospective

Cette étape met en évidence les vulnérabilités structurelles, les opportunités d'aménagement, les priorités de développement et les enjeux stratégiques pour l'avenir.

1. APERÇU SUR L'ARRONDISSEMENT N°10

Création : L'arrondissement 10 est issu du nouveau découpage administratif de la ville consécutif à la loi n°066-2009/AN.

Situation géographique et limites :

L'arrondissement 10 est situé dans la partie Est de la commune de Ouagadougou. Il est limité :

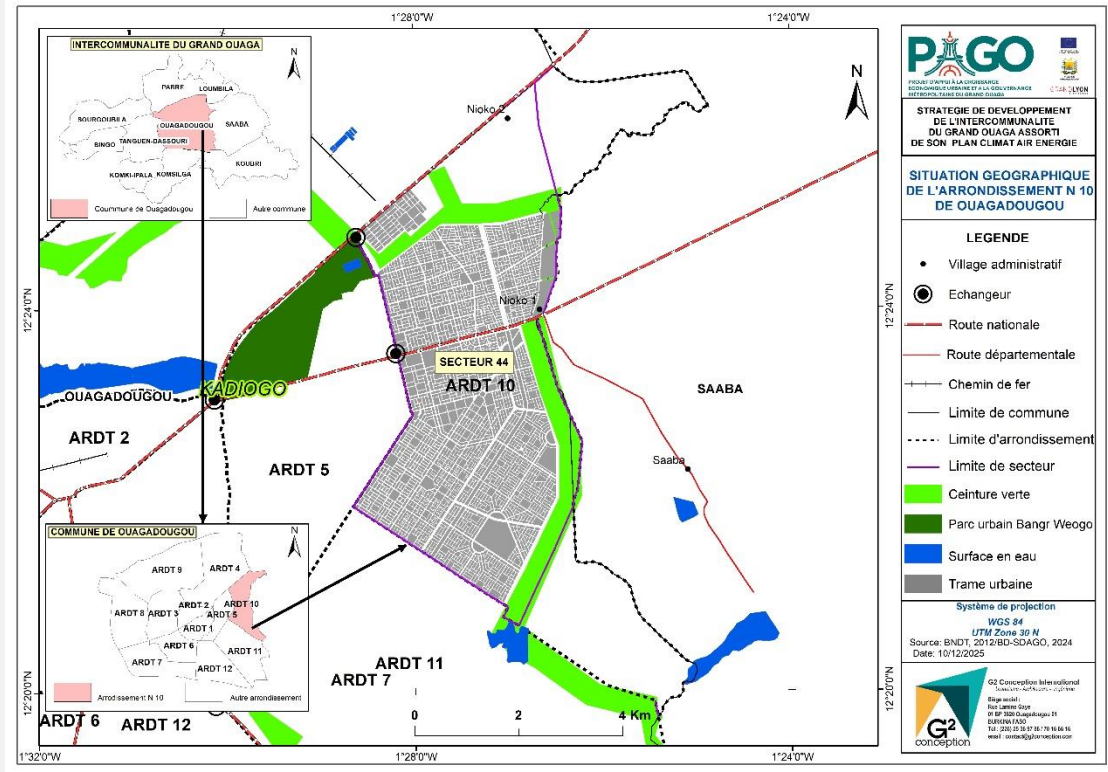
- Au Nord : par l'arrondissement 4
- À l'Est : par la commune rurale de Saaba
- Au Sud : par l'arrondissement 11
- À l'Ouest : par l'arrondissement 5

Superficie : 34,1 km² ; **Population** : 218 814 habitants ;

Hommes : 105 001 **Femmes** : 113 813

Périmètre : L'arrondissement 10 est subdivisé en cinq (05) secteurs :

- Secteur 41 : 509,132 ha
- Secteur 42 : 654,990 ha
- Secteur 43 : 808,345 ha
- Secteur 44 : 385,605 ha
- Secteur 45 : 1 054,130 ha



Relief : Relief de type pénéplaine faiblement ondulée, typique du plateau de Ouagadougou

Climat : climat soudano-sahélien, marqué par :

- Une longue saison sèche,
- Une saison pluvieuse de juin à octobre,

Des températures oscillantes entre 18 °C et 42 °C

❖ **Hydrographie** :

Hydrographie de surface limitée :

- Présence de quelques mares temporaires et bas-fonds,
- Dépendance importante vis-à-vis des réseaux d'adduction d'eau potable issus des barrages régionaux (Ziga) et du réseau ONEA pour l'approvisionnement des ménages.

❖ **Activités économiques** :

Les principales activités observées dans l'arrondissement 10 sont :

- Activités commerciales et de services : petits commerces de proximité, marchés de quartier, boutiques, restauration de rue ;
- Activités industrielles et para-industrielles, particulièrement autour de Kossodo (zone industrielle, dépôts, usines) ;
- Activités artisanales et informelles : ateliers de menuiserie, mécanique, couture, coiffure, transformation alimentaire, etc. ;
- Agriculture et maraîchage périurbains résiduels, notamment en périphérie vers Nioko 2, Bendogo, Yamtenga, Loundgo, là où persistent encore des réserves foncières.

❖ **Équipements marchands et services**

- Marchés de quartier : présence de marchés et yaars dans plusieurs quartiers (Zone 1, Kossodo, Wayalghin, Nioko 2, Taabtenga, etc.) ;
- Commerces structurés : boutiques, stations-service, magasins de matériaux de construction, dépôts divers, surtout le long des grands axes (Ouaga-Fada, Ouaga-Ziniaré) et autour de Kossodo.

❖ **Equipements marchands** :

Marchés publics identifiés

- Marché de Zone 1 -Secteur 44

- Marché de Dassasgho -Secteur 43
- Marché de Bendogo -Secteur 42
- Marché de Nioko 2 -Secteur 41
- Marché de 14-Yaar -Secteur 43 (présence de nombreux commerces référencés sous “14 jaar”)
- Marché de Banlabatin -Secteur 43
- Marché de Goundrin - Secteur 43
- Marché de Widtoguin - Secteur 42
- Marché de Tabtenga -Secteur 45
- Marché de Wayalghin -Secteur 42
- Marché de Ouidtoguin / Ouitoguin -Secteur 42

❖ **Routes :**

Axe Ouagadougou -Fada N’Gourma (RN4)

Axe Ouagadougou- Ziniaré (RN3)

❖ **Educatif :**

Préscolaire (CEEP / Centres d’éveil)

Très représenté dans l’arrondissement, avec des structures présentes dans tous les secteurs, notamment :

- CEEP Berekhia
- CEEP Le Fleuron
- CEEP Farandole (Wayalghin)
- CEEP Joli Baby (Goundrin)
- CEEP Wend Bénebo (Tabtenga)
- CEEP Les Bourgeons d’or
- CEEP Ile aux trésors
- Centres d’éveil Marie Jossepin (Loundogo)
- CEEP Bissongo (Nioko 2)
- Etc.

❖ **Enseignement primaire**

Large présence d’écoles publiques et privées :

❖ **Écoles publiques**

- Wayalghin A, B, D, E

- Manega A, B, C, D
- Bendogo A, Bendogo B
- Nioko 2 A, B, C
- École publique Dassasgho B
- Écoles publiques de Goundrin (trame A, B, C)
- Wendkouni A et B
- Yamtenga B
- Yaka de Dassasgho
- Minim Nooma, Song Taba, Wend Data, etc.

❖ Écoles primaires privées

- Wendenda Nicolas de Preux
- Dominique Savio
- Les Futurs Bâtisseurs
- Remar Salomon 3
- Baowendwaogré
- Wend Ka Basdo
- Pan Bila
- Ragnag Ne Wendé
- Les Champions de Dassasgho
- Espoir Wend Waoga
- Le Gros Bouquet
- Sinaï
- Alpha
- Benewgre

❖ Post-primaire et collèges

Présence élevée de collèges privés, notamment :

- Collège du Salut (Dassasgho)
- Collège Privé Sainte Marie Eugénie (Goundrin)
- Collège Albatros (Nioko2)
- Collège Évangélique Dupret (Nioko2)
- Collège du Salut (Dassasgho)
- Post-primaire Naan Fatima (Dassasgho)

- Collège Sainte Colette 2
- Collège de formation des enseignants Sainte Colette

❖ Lycées

Très grande diversité entre publics et privés.

❖ Lycées publics

- Lycée Municipal de Bogodogo (Goundrin)
- Lycée de Bendogo
- Lycée technique Amicale Cabral (Dassasgho)
- École technique de Ouidtoguini (Wayalghin)

❖ Lycées privés

- Lycée Privé Saint Bertille (Zone 1)
- Lycée Privé Novus (Zone 1)
- Lycée Privé Ouindinsongdé (Wayalghin)
- Lycée Privé Sainte Elisabeth (Wayalghin)
- Lycée Privé Saint Joseph Charpentier (Goundrin)
- Lycée Privé Nelson Mandela (Goundrin)
- Lycée Privé Bangré Yiguia (Zone1)
- Lycée Privé Daroul Houda (Dassasgho)
- Lycée Privé Yenkilma (Nioko 2)
- LPB Tabtenga

❖ Complexes scolaires (préscolaire + primaire + post-primaire + lycée)

Très nombreux dans le secteur 10 :

- Les Grâces Célestes (Bendogo)
- Newton Descartes (Wayalghin)
- Le Partenariat (Goundrin)
- Teelba Saint Michel (Nioko2)
- Bangré -École des Métiers
- Sainte Mère Thérèse (14 Yaar)
- Wendinso (Nioko2)
- Béréskia Académique
- La Pléiade (Nioko 2)

- PIMA School International (Nioko2)
- La SCOB III (Bendogo)
- El Schekina (Tabtenga)
- Plusieurs complexes à Dassasgho, Tabtenga, Wayalghin...

❖ Enseignement franco-arabe

Parfaitement représenté dans tous les secteurs :

- Institut Faouzane (Widtogin)
- École faouzou Daraine (Tabtenga, Kossodo)
- École Al Nadjah (Nioko2)
- TU Salam (Goundrin)
- Ecole Franco-Arabe La Bienfaisance (Tabtenga)
- École Hassane Bassari (Tabtenga)
- Centre Islamique Tabtenga
- École Nouroudine (Zone1)

❖ Enseignement supérieur

- Université Privée de Ouagadougou (Wayalghin)
- Centre de Formation U Métier "FORMEA"
- Centre de formation Premier Secours
- Centre de formation pratique Espérance
- CEBNEF Nioko2 (public)
- Centre de formation Anne Boivent (Goundrin)

❖ Santé :

On recense environ 34 infrastructures sanitaires dans l'arrondissement 10, réparties comme suit :

- CSPS : 3
- Centres médicaux : 3
- Centres de santé : 1
- Cliniques : 3
- CMA : 1
- Centre hospitalier universitaire : 1
- Laboratoire prothèse dentaire : 1

Lieux touristiques :

L'arrondissement 10 compte au total 16 équipements touristiques.

- Hébergements / Auberges (Privé) 8 -équipements
- Infrastructures publiques structurantes / patrimoniales -6 équipements
- Espaces touristiques récréatifs et socio-sportifs (Privé) -2 équipements

Espaces de loisirs :

- Équipements socio-culturels / loisirs : 3
- Infrastructures sportives : 5

2. ÉTAT DES LIEUX DES EQUIPEMENTS

2.1 Les équipements d'infrastructure

2.1.1 Voirie

Le réseau viaire de l'arrondissement 10 repose sur une structure articulée autour de deux axes primaires d'importance nationale :

La RN4 (axe Ouagadougou -Fada N'Gourma)

Traverse l'arrondissement d'Ouest en Est et constitue l'ossature principale de mobilité pour les quartiers de Wayalghin, Kossodo, Dassasgho et Goundrin.

La RN3 (axe Ouagadougou -Ziniaré)

Délimite la partie nord de l'arrondissement et assure la connexion directe avec les localités de Saaba, Loundgo, Nioko 2 et Taabtenga.

Autour de ces axes, l'arrondissement est maillé par un réseau de routes secondaires et de voies de desserte dont le degré d'aménagement reste inégal :

- Quelques voies bitumées essentiellement dans les secteurs 42 et 44 (Wayalghin, Zone 1, Bendogo, Kossodo).
- Une large majorité de voies non revêtues, en terre battue, souvent étroites et non drainées, principalement dans les secteurs 41, 43 et 45 (Nioko 2, Loundgo, Goundrin, Taabtenga, Dassasgho).

2.1.2 Eau et Assainissement

L'arrondissement 10 bénéficie d'un accès relativement important aux services d'eau potable grâce à la couverture de l'ONEA et à la proximité de plusieurs infrastructures hydrauliques majeures :

Eau potable :

- La majorité des ménages est raccordée au réseau ONEA, surtout dans les secteurs 42 (Wayalghin), 44 (Zone 1) et 43 (Dassasgho).
- Les secteurs en expansion tels que Nioko 2, Loundgo et certaines parties de Taabtenga disposent encore de points d'eau secondaires, de bornes-fontaines et de systèmes d'adduction partiellement étendus.
- La pression démographique et l'étalement urbain entraînent des tensions ponctuelles dans la distribution, notamment en saison chaude.

Le système d'assainissement est majoritairement non collectif, avec :

- Latrines familiales comme dispositif dominant,
- Faible raccordement au réseau d'égouts,
- Insuffisance de fosses septiques conformes dans certains quartiers périphériques.

2.1.3 Énergie

Le réseau énergétique de l'arrondissement 10 est globalement bien couvert par la SONABEL, notamment dans les zones d'habitat planifié. L'offre énergétique présente néanmoins des contrastes marqués entre quartiers centraux et périphériques.

- Forte couverture électrique dans les secteurs 42 et 44 (Wayalghin, Zone 1, Bendogo, Kossodo), où la densité urbaine et la présence d'activités économiques favorisent l'accès.
- Taux de couverture plus faible et parfois irrégulier dans les secteurs 41 et 45 (Nioko 2, Loundgo, Taabtenga, Yamtenga), en raison de l'expansion rapide de l'habitat.

2.2 Les équipements de superstructure

2.2.1 Équipements sanitaires

L'arrondissement 10 dispose d'un total de 39 équipements sanitaires, dont 35 privés et 4 publics. Cette forte prépondérance du privé illustre une dynamique de marchandisation de l'offre sanitaire dans les quartiers urbains denses, particulièrement à Wayalghin, Dassasgho, Zone 1e, Goundrin et Kossodo.

- Privé : 35 équipements (90 %)
- Public : 4 équipements (10 %)

L'offre sanitaire est abondante mais inégalement répartie, avec un déficit en zones périphériques telles que Taabtenga, Loundgo et Yamtenga. On note la présence du CHUP-CDG et du CMA de Kossodo

2.2.2 Équipements éducatifs

Avec 137 infrastructures éducatives, l'arrondissement 10 figure parmi les zones de Ouagadougou les mieux dotées.

L'essentiel de l'offre est privé.

❖ Répartition par statut

- Privé : 108 établissements (79 %)
- Public : 29 établissements (21 %)
- Total : 137

La forte densité scolaire reflète une urbanisation mature dans les secteurs 42 (Bendogo, Wayalghin), 43 (Dassasgho, Goundrin) et 41 (Nioko 2). Les zones de Taabtenga et Loundgo présentent un déficit relatif d'infrastructures publiques.

2.2.3 Équipements marchands

On dénombre 468 équipements marchands dans l'arrondissement.

Répartition par statut

- Privé : 455 équipements (97,2 %)
- Public : 13 équipements (2,8 %)

Cette domination du privé montre une forte prévalence du secteur informel et des activités de proximité typiques des quartiers urbains et périurbains.

2.2.4 Équipements culturels

L'arrondissement 10 dispose en tout de 3 équipements socioculturels et loisirs.

❖ Répartition

Public : 2 équipements

- Cour royale du Wayalghin Naaba
- Site communautaire de jardinage au canal Anayèlè

Privé : 1 équipement

Complexe immobilier LICSE / centre d'animation à Dassasgho

Le territoire souffre d'un manque criant d'équipements culturels structurants (maisons de jeunes, centres culturels, bibliothèques). Les activités culturelles sont fortement dépendantes des établissements privés ou des initiatives associatives locales.

2.2.5 Équipements sportifs

On recense 5 équipements sportifs, tous d'usage public, répartis essentiellement dans les secteurs 42, 44 et 43.

❖ Liste synthétique

- Terrain omnisports Bassibri (Wayalghin)
- Terrain de zone 1
- Terrain de football de Widtoguin
- Terrain n°1 de Benogo
- Terrain omnisports RCK (Zone 1e)

2.2.6 Équipements touristiques

L'arrondissement 10 compte 16 équipements touristiques, répartis entre infrastructures d'accueil, sites naturels et équipements de mobilité.

❖ Répartition par statut :

- Privé : 12 équipements (auberges, espaces détente, restaurants)
- Public : 4 équipements (infrastructures structurantes)

2.2.7 Equipements Administratifs

Les données sur la base de données du Grand Ouaga permettent d'identifier 13 équipements administratifs dans l'Arrondissement 10. Ils relèvent à la fois des administrations publiques locales (mairies, guichets techniques, agences de l'État) et d'organisations parapubliques ou privées offrant des services d'appui, de formation ou d'assistance.

❖ Répartition par statut

- Équipements publics : 6 (46,15 %)
- Équipements privés : 6 (46,15 %)

3. LE FORUM PARTICIPATIF

Le forum de diagnostic communautaire s'est tenu le 20 octobre 2025 à la salle de fêtes de la commune de l'**Arrondissement 10**. La séance a commencé à 10h 10mn avec la participation de 30 personnes représentant les différentes couches sociales de la commune.

L'ordre du jour du forum s'est articulé comme suit :

- Mot introductif de monsieur le PDS de la commune ;
- Présentation du projet CDS et du PCAE par l'équipe du projet ;
- Réponse aux questions des participants ;

3.1 Diagnostic participatif volet CDS

Domaine	Problèmes
Environnement	- Un prélèvement illégal des agrégats (sable) ; - Insuffisance de couverts végétaux ; - Insuffisance de reboisement dans les ménages et de suivie ; - Insuffisance des comités (de base, de quartiers, d'arrondissements) de suivi et d'entretiens des plantes au niveau des ménages et dans les espaces verts ; - Insuffisance de centres de dépôts de déchets dans l'arrondissement ; - Incivisme dans la gestion des déchets par les riverains (dans les terrains vides, déversement anarchique des boues de vidanges, raccordement illégal...) ; - Manque de CTOM (Centres de Traitements des Ordures Ménagères) ;

	- Élevage et divagation des animaux (se nourrissent des plantes) en milieu urbain ; - Prélèvement des agrégats (sable) occasionnant une dégradation des routes non-bitumées (nid de poules) ; - Insuffisance de mécanisme de traitement et de valorisation (production de biogaz) des boues de vidanges des ménages ; - Exploitations maraichères du lit et rives des canaux de drainage (risque de concentration des substances toxiques pour la sante humaines à travers la consommation de ces fruits et légumes) ; - Inadaptation des caniveaux (étroitesse et obstruction -résidus de bétons et dalles abandonnés par l'entreprise de construction- des canaux d'évacuations occasionnant un ruissellement d'eau) ; - Déphasage entre la taille des caniveaux et la quantité d'eau qui y passe (boulevard Tânsoba) ; - Insuffisance de bosquets d'arbres fruitiers ; - Non-systématisation des poubelles et systèmes de collectes d'eau usées dans les lieux de loisirs (maquis, restaurants, kiosques, bars, boutiques...).
Économie	- Problème d'acheminement des marchandises (Encombrement des voies) ; - Manque de structuration du système (vendeurs de cahiers à coté de vendeurs d'huiles) -pas de zones commerciales par thème ; - Hausse, irrégularité et non-uniformité des prix des locaux commerciales ; - Manque de culture commerciale (beaucoup de petits avec difficulté de s'unir pour un projet).
Sociale, culture et démographie	- Insuffisance de la promotion de la culture en milieu scolaire (exemple apprentissage des instruments de musiques traditionnels...) ; - Insécurité grandissante dans les zones non-lotis (grands espaces vides nécessitant un aménagement) ; - Délocalisation du CSPS à l'intérieur du CMA ; - Insuffisance d'approche des jeunes vers les personnes âgées dans le cadre de l'appropriation et valorisation des valeurs culturelles ; - Forte consommation de stupéfiants (drogues, boissons frelatées) ;

	- Forte proximité des centres de dépravation de mœurs (maisons closes, bars...) aux établissements scolaires ; - Faible implication des parents dans l'éducation des enfants ; - Prolifération de gangs solidaires et organisés constituer de jeunes ; - Manque d'implication des personnes vivant avec un handicap dans les prises de décisions ; - Passif foncier ; - Etalement horizontal de l'habitat ; - Zones non-lotis attribué mais n'a pas été exécuter ; - Hausse de changements de destinations illégaux d'habitations en commerces.
Infrastructures	- Vétusté d'équipements dans les centres de santé publics (lits d'accouchements...) ; - Absence de maison de la femme ; - Insuffisance de métiers de formation pour les femmes ; - Insuffisance de cellule de concertations inter-quartiers de la maison des jeunes (décentraliser la maison des jeunes en quartiers ou secteurs car elle est à Kossodo mais certains d'autres jeunes d'autres secteurs n'arrivent pas à s'y rendre) ; - Insuffisance d'infrastructures de la maison des jeunes ; - Insuffisance d'espaces aménagés pour les personnes du 3em âge ; - Manque de voies dans les zones non-loties ; - Manque d'ambulances dans les centres de santé ; - Normaliser le CMA en Hôpital (capacité d'accueil dépassée) ; - Manque de centre de récupération nutritionnelle ; - Vétusté d'infrastructures et d'équipements de la maternité ; - Absence de centres de loisirs, de détente aménagées que pour le genre féminin (sports ...) ; - Dégradation et insuffisance de voiries aménagées ; - Manque de marchés aménagés dans l'arrondissement ; - Absence de latrines publiques (dans les marchés, écoles...) ; - Absence de parkings publics ;

	- Manque d'infrastructure de loisirs et de métiers pour les personnes vivant avec un handicap ; - Marigot de Goudrin n'est pas aménagé ; - Absence de morgue ; - Insuffisance de cimetières ; - Insuffisance d'incinérateurs biomédicaux dans les structures sanitaires.
Gouvernances	- Ineffectivité de transfert de ressources aux collectivités territoriales (les arrondissements) ; - Problèmes de gouvernance dans la gestion des déchets (centraliser à la commune) Suppression de la ligne budgétaire allouer à la gestion des ordures ; - Manque d'organisation/de structuration du système économique -vendeurs de cahiers à côté de vendeurs d'huile.

3.2 Diagnostic participatif : Volet PCAE

Volet PCAE	
Domaines	Problèmes
Réchauffement climatique	❖ Perturbation des températures - Augmentation du cas de HTA (haute tension artérielle) ; - Déshydratation ; - Hausse de maladies (rougeole, éruptions cutanées, infections, respiratoires...) ; - Hausse de mortalité chez les personnes du 3em âge ; - Augmentation de cas manifeste de nervosité ; - Augmentation de la consommation énergétique ; - Augmentation de la consommation en eau ; - Augmentation de la consommation en alcool ; - Tarissement des points d'eau de breuvage ; - Hausse de délestage.
Les précipitations	❖ La pluviométrie (impacts)

	- Inondations (zones non-lotis, aux abords des basfonds) ; - Destruction d'habitats ; - Dégradation des infrastructures de drainage ; - Déplacement de population en saison pluvieuse ; - Dégradation de la voirie (nids de poules).
Les vents forts	- Le déracinement des arbres ; - Le décoiffage des toitures ; - Une hausse des accidents ; - Vents de sable ; - Décoiffage des habitats spontanés, des commerces.
Energie	- Faible taux de couverture en énergie électrique au niveau des secteurs (notamment dans les quartiers non-lotis) ; - Insuffisance d'éclairage public (écoles, cimetières, centres de santé) -insécurité ; - Inachèvement de certaines installations électrique (marché de Bendogo à Kossodo) ; - Occupation anarchique des zones de servitudes des lignes de haute tension.
Solutions d'adaptation	
❖ Perturbation des températures - Installation de climatisation ; - Reboisement ; - Utilisation d'énergie renouvelable ; - Utilisation de matériaux locaux adaptés à la construction ; - Restauration de la ceinture verte. ❖ La pluviométrie - Construction de bassins de retenues d'eau ; - Curage des caniveaux ; - Remettre en état les zones sinistrées pour empêcher l'occupation spontanée ; - Construire des infrastructures d'évacuation d'eau dans les zones à besoin. ❖ Les vents violents	

- Sensibilisation aux bonnes pratiques (à s'abriter...) ;
- Restauration de la ceinture verte.

Mesures d'atténuation

- Encourager les transports en commun ;
- Encourager la marche, le vélo ;
- Encourager l'utilisation de l'énergie solaire (voiture, appareils électro-ménagers) ;
- Lutte contre la pollution numérique (les TIC-Technologie de l'Information et de la Communication);

L'intercommunalités

❖ Changement de mentalité pour gérer les transitions énergétiques et écologiques

- Organiser des cadres de sensibilisation ;
- Organiser des cadres de concertations afin d'identifier les freins à la transition à l'énergie renouvelable ;
- Sensibilisation à l'éducation sur la protection environnementale et environnement-culturel à travers des compétitions inter-arrondissement ;
- Propositions d'idée et de partage d'expérience et de bonnes pratiques inter-arrondissement et inter-communal ;
- Organisation de dialogues de jeunesse ;
- Organiser des semaines vertes entre communes, collectivités locales, et arrondissements ;
- Partenariats entre arrondissements et communes ;
- Coordination entre acteurs.

❖ Q2 : Produire et valoriser les ressources naturelles endogènes

- Coopération pour le reboisement et suivie dans les ménages (2 plantes...) ;
- Comités (de base, de quartiers, d'arrondissements) de suivi et d'entretiens des plantes au niveau des ménages et dans les espaces verts ;
- Bosquets d'arbres fruitiers ;
- Production de plantes à valeur lucratives ;
- Renforcement des comités de base de protection et valorisation des ressources naturelles ;
- Planter des jardins/bosquets scolaires, administratifs ;

❖ Q3 : Changement de mode de vie et de comportement liés au déplacement, habitation, consommation et aménagement

- Valorisation des potentiels de chaque acteurs- y compris collectivités territoriales- (si l'arrondissement 10 n'a pas et que la commune de Saaba a ; dans le cas du transport également) ;
- Exploitation des atouts dans le cadre de l'habitat -disponibilité foncière, production ;
- Concertation et actions communes pour le traitement des déchets.

PRIORISATION DES ENJEUX ET DEFIS

ENJEUX	DEFIS
1. Sauvegarde de l'environnement ; 2. Apurement du passif foncier ; 3. Éclairage public ; 4. Méconnaissance et faible implication de la jeunesse aux valeurs culturelles ; 5. Dégradation et insuffisance de centre de santé, de voiries ; 6. Manque d'autonomie financière ; 7. insécurité urbaine ; 8. Règlementation sur l'utilisation des réseaux sociaux.	1. Protection / sauvegarde de l'environnement urbain ; 2. Règlement du passif foncier ; 3. Améliorer la couverture en matière d'éclairage public ; 4. Motiver la jeunesse à la culture des valeurs culturelles ; 5. Améliorer l'offre d'infrastructures et équipements collectifs de base (routes, centre de santé, maison de la femme, des jeunes, morgues, cimetières, incinérateurs, latrines publics, marchés aménager) ; 6. Protéger la jeunesse sur les méfaits des réseaux sociaux et renforcer la sécurité urbaine.

LA VISION

“ A l’horizon 2050, l’arrondissement 10 est un espace écologique, résilient, sécurisé, paisible et doté d’infrastructures et équipements sociaux-collectifs de base durable ”

CONCLUSION

Le présent rapport du diagnostic participatif de l'**ARRONDISSEMENT 10** a fait l'état des problèmes de ce territoire relatif à la vision du CDS et du PCAE, point de départ de l'élaboration de la stratégie pour la réalisation des objectifs de développement de l'intercommunalité du Grand Ouaga.